
[Suriname: les gens de Galibi parlent haut et clair sur les aires protégées](#)

La Réserve naturelle de Galibi est mondialement célèbre en tant que lieu de ponte de quatre espèces de tortues menacées. Établie en 1969, elle couvre environ 400 hectares et reçoit une affluence permanente de touristes des États-Unis et de partout ailleurs.

Pourtant, ce qui est moins bien connu est qu'elle fait partie du territoire ancestral des Kalinya du Bas Marowijne River, et que ce peuple a directement subi les conséquences de l'établissement de cette aire protégée.

Ricardo Pané, chef de Galibi, l'un des plus grands villages autochtones de la côte nord-orientale du pays, en parle haut et clair :

« Les peuples autochtones ont été les premiers habitants du pays. Nous avons une relation longue de plusieurs siècles avec nos territoires et avec l'environnement dans lequel nous vivons. Pendant des siècles, nous avons géré la nature et ses ressources. C'est grâce à l'aménagement durable pratiqué par la population autochtone que la biodiversité et la nature existent encore aujourd'hui. Si nous avions 'développé' la terre comme l'ont fait les pays occidentaux, nous habiterions maintenant un grand désert aride. L'établissement d'aires protégées était donc nécessaire pour protéger la nature, non pas contre les peuples autochtones qui l'habitent, mais contre la convoitise des entreprises et de la société de consommation qui veulent toujours avoir davantage de produits. »

« Un autre aspect important des aires protégées, c'est qu'elles ont été établies sans notre consentement. Dans le cas de celle de Galibi, une délégation gouvernementale a passé ici quelques heures. Ces personnes ont trompé les leaders villageois de l'époque, en leur disant qu'ils voulaient seulement faire des recherches dans la région. Lorsqu'ils sont revenus trois mois plus tard, la zone était déjà déclarée protégée par le gouvernement. Les peuples autochtones devaient arrêter toute activité et déménager immédiatement. Toute la région était réclamée par le gouvernement et par le service forestier (LBB). J'ai vu tout cela arriver quand j'étais petit, et j'ai vu aussi les fonctionnaires du LBB traiter les résidents de façon très irrespectueuse. »

« Nous considérons ces initiatives comme l'une des nombreuses violations de nos droits sur les terres où nous avons vécu et que nous avons utilisées pendant beaucoup, beaucoup de siècles. Une réunion hâtive des fonctionnaires du gouvernement avec les gens, pour leur annoncer qu'une aire protégée vient d'être établie, ne compte pas pour une participation véritable à la prise de décisions. Nous avons des traditions et des structures différentes que le gouvernement doit respecter. Ce n'est que maintenant que nous sommes pleinement conscients des impacts des aires protégées et d'autres initiatives semblables. »

« Pendant la guerre interne du Suriname (1987-92), toutes les activités dans l'aire se sont arrêtées et, en 1989, nous avons ré-occupé l'aire protégée. Après la réactivation de la vie économique au début des années 90, nous avons dû négocier à propos de la région, sous de fortes pressions nationales et internationales. »

« Le gouvernement et certaines organisations environnementales ont fait des profits et reçu beaucoup de financement pour la protection des tortues. Nous, les peuples autochtones, nous avons été dépeints comme les méchants, comme ceux qui volaient les oeufs pour les vendre illégalement. Il est exact que le vol d'oeufs était fréquent dans les années 90, lorsque la situation économique du pays était très mauvaise et que tous les moyens étaient bons pour essayer de survivre. Mais, de son côté, le gouvernement n'a pris aucune mesure contre les militaires et les fonctionnaires des douanes qui achetaient et revendaient ces oeufs. Il n'a pas réagi non plus contre les entreprises de pêche locales et étrangères qui tuaient les tortues dans la mer ou les noyaient dans leurs filets. Au plan national et international, nous étions les boucs émissaires les plus faciles à signaler. »

« Depuis, nous sommes mieux informés, la nouvelle génération surtout, et nous nous sommes organisés. Il y a une organisation communautaire pour la protection de l'environnement, la Fondation d'Alusiaka pour la gestion durable de la nature (STIDUNAL), qui va gérer l'aire protégée de Galibi en coopération avec STINASU. Notre objectif est d'avoir à l'avenir l'entière gestion de l'aire protégée, et cela a été accordé lorsque nous avons formulé les termes de la coopération avec STINASU. Nous voulons inclure la protection des tortues marines dans notre plan général de développement de la communauté. Mais nous ne pouvons pas parler de la protection des animaux sans parler en même temps du bien-être des gens. »

« Les organisations internationales doivent en tenir compte. Elles ne peuvent pas continuer à fournir des fonds qui ne vont bénéficier qu'un petit groupe de personnes et d'animaux. Sur le papier, il existe de très jolis programmes pour des questions telles que le combat de la pauvreté et la protection de l'environnement, mais la communauté n'en tire pratiquement aucun bénéfice et ne sait pas du tout ce que devient l'argent. Il faut une approche intégrée, et non sectorielle, de la gestion comptable des programmes de protection environnementale. Tel n'est pas le cas à l'heure actuelle. »

« La même chose est vraie pour ce qui est des droits fonciers ; si nos droits fonciers ne sont pas légalement reconnus et garantis, nous n'accepterons pas l'autorité et le contrôle de nos terres par le gouvernement et les organisations internationales. Avec l'aide de l'Association des Peuples amérindiens de la Guyana et d'organisations non gouvernementales internationales, nous avons dressé une carte de nos territoires et ressources. Nous avons présenté cette carte au gouvernement, ainsi que plusieurs pétitions, mais pour l'instant nous n'avons pas reçu de réponse appropriée. »

« Notre aspiration est donc d'obtenir une plus grande participation sur un pied d'égalité, et d'être tout à fait informés et impliqués dans la prise de décisions, la mise en oeuvre, la supervision et l'évaluation des projets environnementaux. Nous voulons la cogestion des aires protégées, suivie à l'avenir de leur gestion intégrale, fondée sur nos coutumes et traditions. Nous ne rejetons pas la science et les techniques non autochtones, mais nous avons développé au cours des siècles des méthodes qui doivent être la base de la gestion de la réserve naturelle et du reste de nos terres. La protection de l'environnement et la gestion des aires protégées doivent intégrer l'environnement, le développement, et la reconnaissance et le respect des droits des peuples autochtones, y compris nos droits de propriété sur nos terres, territoires et ressources traditionnels, et nos systèmes de connaissance. Nous voulons recevoir le soutien des donateurs et des organisations environnementales directement, et non par le biais d'autres agences qui gardent ces ressources pour leur propre bénéfice et qui ne sont pas transparentes. Nous, les peuples autochtones, nous voulons bien coopérer sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Nous demandons que les autres en fassent autant. »

Article fondé sur des informations extraites et adaptées de : « Protected Areas in Suriname : A Voice

from Suriname's Galibi Nature Reserve », Ricardo Pané, Cultural Survival,
<http://www.culturalsurvival.org> , distribué par Amazon Alliance for Indigenous and Traditional Peoples
of the Amazon Basin, adresse électronique : amazon@amazonalliance.org ,
<http://www.amazonalliance.org>